

Early Journal Content on JSTOR, Free to Anyone in the World

This article is one of nearly 500,000 scholarly works digitized and made freely available to everyone in the world by JSTOR.

Known as the Early Journal Content, this set of works include research articles, news, letters, and other writings published in more than 200 of the oldest leading academic journals. The works date from the mid-seventeenth to the early twentieth centuries.

We encourage people to read and share the Early Journal Content openly and to tell others that this resource exists. People may post this content online or redistribute in any way for non-commercial purposes.

Read more about Early Journal Content at http://about.jstor.org/participate-jstor/individuals/early-journal-content.

JSTOR is a digital library of academic journals, books, and primary source objects. JSTOR helps people discover, use, and build upon a wide range of content through a powerful research and teaching platform, and preserves this content for future generations. JSTOR is part of ITHAKA, a not-for-profit organization that also includes Ithaka S+R and Portico. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

2. *Documents on the Relations of France to Louisiana, 1792–1795.*

THE following documents, copied from the Archives des Affaires Étrangères, Paris, for the Historical Manuscripts Commission of the American Historical Association, elucidate the attempts of Genet upon Louisiana in the years 1793, 1794. In the first report of that Commission (*Report of American Historical Association for 1896*) were printed Genet's complete instructions and a collection of documents chiefly from the French archives and from the George Rogers Clark MSS., of the State Historical Society of Wisconsin, showing that a main object of Genet's mission was to conquer Louisiana, the Floridas and Canada, with the aid of Americans friendly to France. To the references in that report may be added the following:

C. DeWitt, *Thomas Jefferson, Étude Historique sur la Démocratie Américaine*, Paris, 1861. (The appendix prints a number of documents from the Archives des Affaires Étrangères, bearing on the project.)[1]

Aulard, *Recueil des Actes du Comité de Salut Public*, I. 361, 393, 478.

Journal of André Michaux, in *Proceedings of American Philosophical Society*, 1889. (The references to his part in the project are brief and scattered, but are important as giving his itinerary and his meetings with George Rogers Clark, Shelby, Jefferson, and others.)

Documents illustrating the Canadian side of the French project are found in the Canadian Archives, particularly in Brymner's *Reports* for 1891 and 1894.

The attempt against Louisiana and the Floridas from the side of South Carolina and Georgia was led by Samuel Hammond and William Tate, under the immediate observation of Mangourit, the consul at Charleston. In this expedition Elijah Clarke, of Georgia, also had part. One of the divisions was to descend the Tennessee and to co-operate in the attack on New Orleans. The Historical

[1] Aside from the documents printed in the *Report of the Historical Manuscripts Commission* for 1896, DeWitt prints the following documents (pp. 515–559): "Extrait des Registres des Déliberations du Conseil Exécutif Provisoire," January 17, 1793; letters to Genet from the minister of foreign affairs (Lebrun), February 24, March 10, 1793, (Deforgues) July 30, 1793; letters of Genet to the minister, April 16, May 18, May 31, June 19, July 31, August 15, September 19, October 7 (13A and 13B), and December 10, 1793; an "Arrêté du Comité de Salut Public," October 16; a letter of Samuel Adams to Genet, October 22; and an extract from the "Rapport fait à la Convention Nationale au nom du Comité de Salut Public par le Citoyen Robespierre," November 17, 1793.

Manuscripts Commission will print in its next *Report* the Mangourit Correspondence from the Archives des Affaires Étrangères.

FREDERICK J. TURNER.

I. IMLAY, MEMOIR ON LOUISIANA.

(Archives des Affaires Étrangères, Louisiane et Florides, 1792 à 1803, Vol. 7, doct. 1.)

Memoire sur la Louisiane, présenté au Comité de Salut public par un Citoyen Américain[1]

Le Capitaine Imlay[2], persuadé que votre attention est sans cesse entrainée sur une multitude d'objets, par les évênemens qui se pressent les uns sur les autres, en ce moment critique de votre glorieuse révolution, n'ose presque espérer que vous voudrez bien vous occuper quelques instans de plans politiques qui n'ont pas une relation immédiate avec le Salut de votre liberté

Mais les avantages sans nombre que présente à la France l'exécution d'un projet sur la Louisiane, le peu d'attention qu'il Faut pour les appercevoir, La Facilité de les obtenir, tout le porte à croire qu'en venant vous offrir quelques éclaircissemens Sur cet objet, il ne s'expose ni a paraître importun, ni à essuyer un refus. Il craint d'ailleurs que les papiers présentés sur ce sujet à votre Comité par le Ministre le Brun n'ayent pas encore pu être examinés dans un tems où vos travaux continuels suffisent à peine pour tout ce qu'exige de vous le Salut public

La Louisiane est regardée par l'Espagne comme la pierre angulaire qui soutient ses mines brillantes, ces réservoirs sans Fond de sa richesse imaginaire; et lorsque les établissemens du Nord de l'Amérique se sont rapidement étendus jusque sur les bords Fertiles du Mississipi, elle a tremblé qu'ils ne lui fussent enlevés. Il y a Sept ans que le Ministre d'Espagne résidant auprès des Etats Unis, mit en œuvre tous les ressorts de sa politique pour sapper ces établissemens, et les empêcher de s'élever à un dégré imposant de Force et de puissance

Ce Ministre sentait bien qu'en terminant la contestation élevée par les Citoyens des Etats unis Sur la liberté de descendre le Mississipi pour entrer dans l'Océan, il arrêterait ces etablissemens. Il fit des représentations réiterées à la Cour de Madrid sur le danger de les laisser approcher des possessions Espagnoles, il obtint enfin qu'il serait autorisé à proposer aux Etats Atlantiques de grands avantages pour leur commerce dans les ports d'Espagne, et dans ceux de ses isles: mais à condition que les Etats Unis consentiraient à abandonner leurs prétentions au Droit de naviguer sur le Fleuve du Mississipi

Ces projets ayant avorté, l'Espagne n'en a pas moins continué à

[1] Endorsed: "1792 C^{n} Otto." Compare *Report of American Historical Association*, 1896, (Hist. MSS. Comm.), p. 953.

[2] See Gilbert Imlay, *Topographical Description of the Western Territory of America;* Paul, *Letters of Mary Wollstonecraft to Gilbert Imlay;* Appleton's *Cyclopaedia of American Biography.*

amuser les Américains, en leur Faisant des propositions aussi méprisables at aussi dérisoires que Son despotisme est oppressif. Mais les habitans de la partie occidentale des Montagnes Appalaches ont les yeux constamment tournés vers le moment Favorable où ils s'empareraient de la nouvelle Orléans de manière à pouvoir en conserver la possession. Cette conquête est certaine dès qu'ils voudront l'entreprendre; elle Serait même Fort aisée. Mais vouloir conquérir la Louisiane lorsqu'il Serait très Facile à l'Espagne de Fermer l'embouchure du Mississipi, tant qu'ils n'auraient point de vaisseaux pour la garder, ce serait aussi ridicule que le Sont les efforts chevaleresques des despotes de l'Europe pour rétablir l'ancienne tyrannie de la France.

Telle a été la rapidité des progrès de ces établissemens qu'un nouvel Etat s'est Formé sur les bords de l'Ohio depuis 1780 et qu'un désert inhabité s'est changé tout-à-coup en une contrée couverte d'une population si nombreuse qu'elle a demandé et obtenu d'être admise dans la confédération des Etats Unis. d'autres établisemens Se Forment encore de chaque coté, vers l'embouchure de la riviere, et tous avec la même rapidité, dans une etendue de 400 lieues de France en y comprenant les sinuosités de la Rivière, et non moins de 250 Lieues en droite ligne.

Le Capitaine Imlay est persuadé que, Sans y comprendre ceux qui se sont établis sur l'etendue du territoire Espagnole le nombre des Blancs vivant sur les bords du Mississipi se porte au moins à 400,000 ames. Sur ce nombre, il se trouve peut-être plus de *quarante mille hommes* en état de porter les armes: la plupart d'entre'eux, engagés pendant plus de douze ans dans des combats contre les nations Sauvages; sont aussi habiles à les manier que les vétérans les plus expérimentés. Ce sont des hommes brulans du Feu de la liberté, et vivement aigris contre l'Espagne qui ne cesse de violer leurs priviléges, d'apporter des entraves au cours naturel de leur prospérité, et de paralyser pour eux la main active de l'industrie et de l'émulation.

C'est d'aprés une connaissance acquise par une ancienne et longue résidence parmi ce peuple justement indigné, que le Capitaine Imlay ose affirmer que ce même peuple a trop le sentiment de sa dignité pour laisser échapper l'occasion de se faire lui-même justice. independamment des Forces qui pourraient venir des établissemens des Etats unis dans les contrées occidentales, on aurait bientôt levé dans la Louisiane une petite armée qui serait assez Forte pour renverser dans cette partie le Gouvernement Espagnol.

De la nouvelle Orleans aux Natchés, il y a un établissement de plus de 50,000 ames, dont la totalité est composée de Français et d'Américains. Ils ont Si longtems gémi sous la tyrannie de cet horrible gouvernement qu'ils se leveraient en masse, et arboreraient l'étendart de l'indépendence à la moindre lueur de liberté. Les forces Espagnoles ne se montent pas à plus de 1500 hommes de troupes, qui ont à garder la rivière depuis la nouvelle Orléans jusqu'a St. Louis, à l'embouchure du Missouri, une étendue de pays, au moins de 600 lieues de France: et un grand nombre d'entr'eux Sont Français.

L'Egoïsme, ce malheureux principe qui influence trop souvent la conduite politique des Etats unis, les porterait sans doute à étouffer promptement tout projet qui tendrait à miner la puissance Espagnole en Amérique dans la crainte de se trouver enveloppés dans une querelle avec l'Espagne, et de perdre les avantages commerciaux dont jouissent les pays sur les bords de la mer qui constituent la majorité des Etats, et que leur procure leur neutralité actuelle à l'égard des puissances bélligérantes. d'aprés ces considérations, il serait nécessaire de conduire cette affaire avec beaucoup de circonspection, et la plus grande habileté.

Mais si la dignité de la liberté a été blessée, si l'honneur commande à des hommes libres d'effacer cet opprobre, il serait aussi honteux que lâche aux habitans de la partie occidentale, de suivre les principes d'une politique aussi étroite et aussi peu généreuse, et d'abandonner où d'arrêter une entreprise qui doit elever cet empire naissant à un si haut dégré de splendeur.

L'Espagne connaissant tout l'odieux attaché aux Formes tyranniques de son gouvernement, non seulement sentirait tous Ses nerfs trembler dans son corps paralysé, mais encore selon toute apparence, Ferait tous Ses efforts pour soutenir la grandeur imaginaire de son empire d'Amérique, et vuiderait plus vite ses coffres. par-là la France aurait toute sorte d'avantages lorsqu'il s'agirait de négocier la paix

La proximité de la Louisiane et des Antilles aurait dans peu de tems Fait de la nouvelle Orléans l'entrepot naturel d'où ces îles tireraient la plus grande partie des objets que ne leur Fournit pas le sol des pays situés entre les tropiques. Et la France, lorsque son commerce viendrait à se régénérer, pourrait tirer de grands avantages des productions de cette contrée Fertile. Les établissemens vers le haut de L'Ohio qui embrassent Kentuky et le Cumberland, produiraient peut être en moins de cinq ans plus de tabac que n'en produisent ensemble la Virginie et le Maryland, dès qu'une Fois la navigation du Mississipi serait ouverte. En effet le sol de ces établissemens est, non seulement plus neuf, mais encore plus gras. Celui de l'ancien pays est entièrement épuisé par la culture Funeste de cette plante. Ces contrées pourraient même en produire plus qu'il n'en Faut pour la consommation du globe, et à un prix plus bas qu'on ne le vend actuellement; par conséquent le commerce de cette denrée passerait en entier dans la nouvelle Orléans.

Jusqu'a quel dégré les intérêts politique de la France exigent-ils qu'elle conserve la Nouvelle Orléans, tandis que le Sucre, le caffé et le Coton Forment des articles importans de son economie domestique, et qu'elle ne peut les tirer que des indes occidentales? Jusqu'a quel point le commerce de la Louisiane établi sur des principes généreux, ce premier mobile de la prospérité, contribuera-t-il à Faire Fleurir de nouveau le commerces des indes occidentales? ce sont là des considérations sur lesquelles le Capitaine Imlay ne veut point s'appesentir. Il ne veut que les soumettre à la sagesse de votre Comité, persuadé d'ailleurs que les habitans de la partie occidentale de l'Amérique seraient au comble de leurs vœux, s'ils avaient une communication libre et directe avec la mer;

parcequ'ils n'ont aucune possession maritime, ni l'ambition d'en acquerir.

d'aprés ces considérations, indépendamment du dommage que pourraient causer aux navires de vos ennemis qui s'en retournent chez eux, et qui passent le long des isles sous le vent, les Corsaires sortant de la nouvelle Orléans, Le Capitaine Imlay a pensé que cette diversion pourrait seconder les nobles efforts que vous Faites pour consolider la liberté et l'Egalité, et vous procurer des moyens qui seraient dans la suite très avantageux à votre commerce.

Si votre Comité voit évidamment l'importance de ce plan, Le Capitaine Imlay se persuade que la Faible dépense qu'il nécessiterait, laquelle n'excéderait pas *sept cent cinquante mille livres*, comme on le verra par l'état joint aux projets présentés à votre Comité par le Ministre le Brun, ne sera point une raison pour l'abandonner: il n'apportera d'ailleurs aucun retard aux autres plans de votre gouvernement. avec cette Somme on obtiendrait un succès infaillible.

Mais si votre Comité regarde la dépense qu'exige l'exécution de ce plan, comme trop considérable; ou si dans le moment de crise où se trouve la république, il n'a pas le tems d'examiner, et de peser les conséquences de cette expedition, Le Capitaine Imlay ose croire que rien ne s'oppose à ce qu'on charge le Ministre des affaires Etrangères de donner une Commission en blanc avec des instructions sur cet objet, au Ministre Genet, résidant a philadelphie, afin qu'il suive ce projet; ou qu'on laisse la chose entièrement à sa discretion, car il serait très possible de trouver des hommes dans les établissemens de la partie occidentale, qui entrependraient cette expédition à leurs propres risques et dépens, s'ils étaient assurés que les colons et la République Française leur donneront des Secours.

II. COMMITTEE FOR THE EXPEDITION AGAINST LOUISIANA.

(Archives des Affaires Étrangères, Espagne, Vol. 635, doct. 313.)

Comité
à former pour l'expedition de la louisiane et celle des autres establissemens espagnols[1]

Ce Comité doit exister en Amérique et n'agir que sous la direction du ministre de france près des états unis.

son objet doit être

1.° de s'occuper des moyens d'enlever à l'Espagne la nouvelle orleans et toute la Louisiane.

2.° de rechercher les moyens de faire soulever toutes les Colonies espagnoles soit dans le continent soit dans Les îles.

3.° de faire passer dans nos Colonies, les denrées comme bleds et salaisons

[1] Endorsed: "Mars 1793."

de territoire de L'ouest d'amérique, qui sont des deux tiers moins chers que pris dans les Etats unis.

On peut admettre dans ce Comité

1º Joel Barlow,[1] Americain depuis naturalisé citoyen français. C'est un véritable ami de la liberté, philosophe, pur dans ses mœurs. ce qui mérite toute espece de confiance, il a bien servi et la revolution américaine et la révolution française, on pourait lui confier la direction generale sous Genet et le maniement des fonds.
2º Sayre[2] né en Amérique, sheriff a Londres, depuis établi en france, il a une grande activité beaucoup de fertilité dans la tête pour les expédiens; il connait l' Amérique et saura tirer parti des dispositions des habitans contre l' Espagne. Sayre sera tres utile, pourvu qu'il soit bien surveillé.
3º Beaupoil—c'est un officier français qui a servi de bonne heure entre autres dans la Confédération polonaise de 1771.—il a du courage, une fort résolution, il connait le pays et sera excellent pour l'ataque
4º Lyonnet—français qui a passé quelques années à la nouvelle orléans, connait les localités, il parait d'une humeur paisible mais il servira par ses lumieres locales.

On pourait envoyer ces quatre personnes à Philadelphie avec une mission secrete et différens brevets, ils formiraient les commencemens du Comité que je propose.

On donnerait des appointemens à ces quatre individus proportionnés à l'emploi qu'ils auraient dans cette entreprise

Avant leur départ ils concerteront leur plan avec le citoyen Otto qui connait bien les ressources qu'on peut trouver dans les Etats unis pour faire réussir cette expédition.

Il ne faudrait pas perdre un moment pour arrêter le plan.

Il y a maintenant différens navires prêts à retourner en Amérique, il serait à propos que ces quatre individus partissent par des batimens séparés.

En partant Sous un mois, ils arriveront en Amérique dans le cours de Juillet, et n'auront pas trop de tems pour achever cette année l'affaire de la Louisiane; à moins que Genet ne la prépare.

Si Genest n'a pas de brevets d'officiers, il faudrait lui en envoyer, ainsi qu'une autorisation générale, pour préparer le soulevement des Colonies espagnoles.

Il faudra aussi l'autoriser à appliquer à cette enterprise une partie des sommes dues par les états unis, à la france.

On pourait acheter du Congrès pour le Compte simulé de nos colonies 8 à 10,000 fusils.

Peut être faudra-t-il envoyer d'ici de la poudre et des balles.

[1] Todd, *Life and Letters of Joel Barlow*, New York, 1886. See also *Report American Historical Association*, 1896, p. 945, note 3, p. 954. Winsor, *Westward Movement*, 311, discusses the relations of Barlow to Brissot, in reference to the Scioto speculations.

[2] See Appleton's *Cyclopaedia of American Biography*. On December 27, 1793, Stephen Sayre presented to Congress a claim for service under Arthur Lee and Franklin, during the Revolution.

Ces quatre personnes designées prépareraient le soulevement des Colonies espagnoles que pourait achever Miranda.

Il est probable que le Méxicain qui a écrit au Citoyen Claviere pour cette expédition, sera assuré avant le depart des quatre citoyens et alors il faudra l'entendre et concerter tout avec lui.

III. PIERRE LYONNET'S CONSIDERATIONS ON LOUISIANA.[1]

(Archives des Affaires Étrangères, Espagne, Vol. 635, document 316.)

Considerations sur la Louisiane[2]

La Louisiane qui fesait autrefois partie de nos possessions d'outremer, et qui s'étend depuis le vingt neuvième degré de Latitude Septentrionale, jusqu'au quarante cinquième et au delà, se trouve divisée aujourd'hui entre les Espagnols et les Américains. Il s'en faut de beaucoup que le partage des derniers soit aussi avantageux que celui des premiers qui ont usurpé sur eux et la navigation du fleuve, et la possession de ce qu'il y a de meilleur Sur la rive orientale, quoique le traité de paix de 1783 leur donnât des droits incontestables a ces deux grands objets. Ce n'est pas que les Colons répandus sur la belle riviere autrement dite *l' Ohio*, n'aient été très sensibles à cet outrage, et qu'ils n'aient même porté leurs plaintes au Congrès; mais soit que Le Sénat Américain ait cherché à menager l'Espagne, ou qu'il ait vu d'une œil jaloux la prospérité des nouveaux Etats; il est certain qu'il a fermé l'oreille à leurs cris. Cependant les demandes et les menaces se sont renouvellées avec aigreur, et sans la malheureuse guerre avec les Sauvages, les Américains occidentaux auraient déja forcé l'Espagne à leur rendre justice. Ne dependants du Congrès que pour la forme; séparés des autres Etats par des bois et des montagnes immenses, ils frémissent de voir leur prosperité suspendue par l'impossibilité des exportations; Ils sentent avec douleur que tout libres qu'ils sont, L'Espagne en leur bouchant le Mississipi, les a rendus esclaves. Ils sentent qu'ils peuvent aprovisionner les Antilles en comestibles de tout genre, et s'aprovisionner eux mêmes des Eaux de vie de france, ainsi que de plusieurs autres articles. Avec quels transports ne recevraient-ils pas des amis qui en les aidant à conquérir la navigation du Mississipi, se chargeraient en même tems de tout L'odieux que la Cour de Madrid trouverait dans une attaque contre la Louisiane. Je dirai plus; Le Congrès approuverait tacitement une entreprise de cette nature par des français, s'il est vrai de dire qu'elle lui épargnerait des explications, et peut-être une prompte rupture avec le Monarque Castillan.

S'il est vrai et certain qu'une expédition contre la Louisiane serait bien vue des Américains des Pays à L'ouest; il est encore plus vrai qu'elle serait favorisée et soutenue par les créoles français du Mississipi. J'ai tort de dire Créoles français puisqu'il n'y a pas quatre espagnols

[1] Endorsed "Vers Mars 1793."

[2] Compare Nos. I, Ia, Ib, 2, Clark-Genet documents in *Report of Historical Manuscripts Commission*, 1896, and the letters of Lyonnet, Nos. VI, VII and VIII, *post*. See also États-Unis, Vol. 7, folio 9, for another letter of Lyonnet.

établis hors de la Nouvelle Orléans. trente ans de servitude n'ont pu les détacher de leur mere Patrie, ni éteindre en eux une fierté qui est naturelle aux Américains. La disparité des usages et des mœurs de leurs tirans, leur inspire une haine insurmontable contre tout ce qui est espagnol. Tous ceux qui ont sejourné parmi eux, assureront avec moi qu'ils Sont entièrement devoués à la france et qu'ils soupirent après le moment qui leur rendra leur première existence. Ils n'ont pas oublié le massacre de leur concitoyens par le féroce Oreilly. Et comment l'auraient-ils oublié, quand le sang de tant de victimes de leur amour à la france, fume encore et demande vengeance. Si le despotisme a pu la refuser, que les enfans de la Liberté l'accordent La Jeunesse créole aussi martiale que la Jeunesse de france lui est supérieure pour l'adresse dans les exercices du Corps et l'habitude à manier les armes.

Apres avoir dit deux mots sur les dispositions des Américains à l'ouest, et surtout des Louisianais, je vais donner une description succinte, mais exacte des postes et des forts que l'on trouve depuis l'embouchure de l'ohio dans le Mississipi jusqu'à la N^{le} Orléans capitale du Pays. Comme je ne me suis pas proposé de donner le tableau de La Colonie, mais seulement du cours du fleuve, je ne parlerai point ici de plusieurs postes situés a 40 ou 50 Lieues de ses bords.[1]

Le premier poste que l'on trouve à quinze lieues au dessous du confluent de l'ohio et du mississipi, et devant lequel il faut se présenter, se nomme *Anse à la graisse.*[2] Il est construit en Bois sur un terrain bas et inondé, garni d'une dixaine de petits canons, et commandé par un Espagnol qui a sous lui dixhuit à 20 hommes. Je crois qu'il est facile de l'enlever sans rétarder l'expédition de quatre heures. L'artillerie en est bonne et les magazins assez bien fournis. Si l'on jugeait le moindre retard dangereux, on depasserait ce fort pendant la nuit sans craindre la moindre chose, et l'on se hâterait d'arriver au *Nogal*[3] qui est un nouveau fort construit sur une hauteur à deux cent trente lieues de l'anse à la graisse. quelle que soit la position avantageuse de ce fort, à la construction duquel l'Espagne a beaucoup dépensé, il ne m'a pas paru mériter toute l'importance que l'on veut lui donner. 1°. parcequ'il ne peut avoir de communication avec le premier fort, que par le fleuve et qu'il serait très facile de la couper des lors que l'on voudrait faire route nuit et jour. 2°. Parcequ'il est certain que l'on peut se laisser couler tout doucement devant le fort pendant l'obscurité. Cependant il est garni d'une nombreuse artillerie et peut avoir trente à 40 hommes de garnison.

À trente Lieues au dessous du *Nogal,* on voit Le Poste du Natchez dont tous les habitans sont Américains. Leur nombre s'élevait il y a quatre ans à cinq mille; mais depuis que la Cour de Madrid a refusé de prendre leur tabac, et qu'elle leur a envoyé un gouverneur, Le nombre est au

[1] Compare *Report of Historical MSS. Commission* for 1896, the Clark-Genet documents, Nos. 2, 2b, 4; *American Historical Review*, April, 1897, II. 475 (Carondelet's description of these posts); Collot, *Journey in North America* (1796), with atlas.

[2] New Madrid.

[3] Vicksburg.

moins réduit à moitié. Les uns se sont jettés dans de nouveaux établissemens, Les autres réduits à la misère ont regagné les Etats unis, et ceux qui restent soupirent bien ardemment après des Libérateurs

Le fort qui fut autrefois construit par les français, est si délabré qu'il ne tiendrait pas contre deux pieces de bas calibre. La Garnison est ordinairement composé de 50 hommes. j'observe ici que depuis l'anse à la Graisse jusqu'au Natchez, il n'y a aucun habitant.

Le dernier fort que l'on trouve avant d'arriver à la Nouvelle Orléans est Baton rouge. outre qu'il est peu considérable, on peut le dépasser comme les autres en serrant la terre près du fort. il n'y a pas au dela de 12 hommes. Entre le Natchez et baton rouge est un vaste espace de terrein inhabité qui servirait admirablement à couper toute communication avec la ville. Six hommes suffirait à cela.

Si l'on jugeait nécessaire d'enlever Les forts, j'indiquerais les moyens qui me semblent Les plus propres.

Depuis la *Pointe coupée,* ou le fort de *Baton rouge,* Les deux rives du fleuve sont continuellement couvertes de riches habitations qui s'étendent à 20 lieues au dessous de La Nouvelle Orleans, pendant une espace de quatre vingt lieues. Cette vaste étendue de terrein n'est à proprement parler qu'une langue de terre formée par le fleuve. a 40 arpens de profondeur on trouve des deux cotés, une chaine de marais et de lacs qui rendent toute approche impossible.

La Nouvelle Orléans[1] cette ville que sa position semble destiner à devenir un jour Le plus riche entrepot du monde, n'est pas si éloignée de cet état de splendeur que l'on pense. Les Américains frequentent deja son port depuis plusieurs années, ou ils amènent des milliers de Boucauds de tabac et d'autres denrées. Elle est bâtie en quarré long sur le bord du fleuve qui l'inonderait pendant les crues, s'il n'était retenue par une forte Levée. Si l'on en excepte une palissade dont vient de l'environner le nouveau Gouverneur, il est certain qu'elle est denuée de toute fortification, et qu'elle ne tiendroit pas vingt minutes contre un coup de main. La Garnison qui n'a jamais excédé trois cents hommes est principalement composée de francais qui se flattent depuis long tems que le moment de leur délivrance n'est pas loin. Elle est logée dans un Quarter bâti par les français vis a vis du quel est une rangée de canons, mal en ordre, mais presque tous de fort calibre. Au reste tous les bords du fleuve Sont ouverts, et par conséquent favorables à un debarquement.

Je me contenterai donc pour démontrer la nullité des forts en descendant le Mississipi, de dire qu'il est impossible de faire passer des *avisos* d'un fort à l'autre, et qu'un coureur de Bois ne peut jamais faire par terre Le chemin que fait une berge bien montée en rameurs qui marcheraient jour et nuit.

après avoir donné superficiellement la description des bords du fleuve et des forts que l'on y voit, je vais dire quelque chose des moyens conductifs à cette expédition. Je pense qu'il serait convenable de trans-

[1] See the plan of New Orleans in 1798, in *Report of Tenth Census, Social Statistics of Cities . . . New Orleans*, p. 28.

porter sept à huit cents hommes dans un port de mer de l'Amérique septentrionale qui se rendraient par pelotons Sur l'ohio, comme si leur but étaient d'aller s'y fixer en qualité d'agriculteurs. Ces hommes seraient dévancés par des personnes Sûres qui se rendraient au *fort Pitt* et au Kentucky pour y préparer les embarcations, et y former une association de volontaires. une fois que tout serait prêt, l'on se mettrait en marche. il faudrait surtout commencer l'expedition en Octobre, tems où les Américains ne descendent plus

Aux Berges il faudrait joindre quelques canots légers pour donner chasse aux pirogues, et intercepter tout canot de descente. après avoir dépassé les forts, chose que je juge aisée, pour peu que l'expédition soit bien conduite, il est question de se présenter devant la Nouvelle Orléans pendant la nuit. Le debarquement fait, le gros de la troupe se porterait incontinent au quartier pour s'emparer des Batteries et amener la garnison a recevoir une vive fusillade, un autre peloton se porterait en même tems chez le gouverneur et le Colonel qu'il tiendrait prisonniers jusqu'a ce que tout fut soumis.

Quelque facile que paraisse cette expédition, il est nécessaire d'y apporter toutes les précautions imaginables. il serait donc à propos d'y faire passer deux personnes affidées qui auraient soin d'examiner la situation du lieu, L'état de la garnison, et même de prévenir et de sonder l'esprit des soldats français. Ces deux émissaires qui connaitraient à peu près le tems de l'expédition se rendraient chèz un habitant sur la route, et instruiraient l'armement des moyens de réussite. Dans le cas que par quelques coureurs de Bois le gouvernement serait instruit de quelque chose, on pourrait débarquer sur la rive opposée et forcer en très peu de tems la ville à se rendre. je ne doute aucunement d'après les connaissances que j'ai de la Colonie, que les habitans se joindraient avec ardeur à leurs freres de france.

Enlever cette colonie aux espagnols, c'est leur porter un coup d'autant plus terrible qu'ils auront dès lors à craindre pour leurs possessions du Mexique, et que l'on peut faire sortir des corsaires qui iront faire des prises jusque sous le canon de la *Vera cruz*

De la conquete de cette colonie nait cette Question: quel parti doit on tirer de la Louisiane? je crois qu'il faudrait l'inviter à se réunir à la grande République Américaine en se reservant certains avantages, et en l'assurant d'une protection signalée. Par là la france s'épargnerait bien des dépenses sans rien perdre de Son commerce. L'on sait que les Louisianais sont accoutumés à nos productions et même à nos manufactures, et qu'il leur est impossible de s'en passer. je sens bien que pendant le cours de la guerre les Américains leur porteraient nos denrées de france, et qu'ils nos rapporteraient de l'indigo et du Riz en payement; mais à la paix nous serions à même d'y faire le commerce par nous même. je dis plus les Américains établis sur la Belle riviere deviendraient aussi consommateurs des importations faites au Missisipi.

j'avais oublié de dire que de la N^le^ Orleans à l'embouchure du Missisipi, on comptait environ 30 Lieues et que l'entrée du fleuve est defendue

moins par un triste fort, que par des barres qui varient tres frequemment. Dans la Supposition que l'on préférait attaquer par mer je donnerais également Les renseignemens que j'ai pu acquerir par de frequens voyages soit à la floride soit à Pensacole.

Dan le cas encore que la nation ne voudrait pas faire passer du monde de france pour cette expédition; elle devrait au moins faire passer au Kentucky quelques personnes hardies et entreprenantes qui réussiraient peut etre à decider Les Américains et les francais qui y sont établis à faire la descente Et à ouvrir l'entrée du Mississipi à un petit armement qui partirait de france pour croiser dans les parages.

Telles sont les observations que Six ans de séjour, et de voyage dans tous les postes de La Louisiane ont fourni à un Citoyen qui n'a jamais rien eu de plus à cœur que de servir sa Patrie, et qui brule de lui consacrer et ses services et ses jours.

PIERRE LYONNET.

IV. LYONNET'S ADDITIONAL CONSIDERATIONS.[1]

(Archives des Affaires Étrangères, Espagne, Vol. 635, document 317.)

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen les observations que je crois les plus conductives à accélérer le projet qui vous occupe dans ce moment. Vos Lumières sauront aisément distinguer ce qui sera practicable d'avec ce qui ne saurait l'être, et je ne doute nullement qu'au travers de ce que je vais dire vous ne découvriéz quelques rayons de clarté.

Comme vos réflections m'ont appris qu'il serait dangereux, et même impolitique de débarquer une quantité de monde sur le territoire d'une Puissance neutre, et qu'il serait d'ailleurs très difficile de réunir plusieurs avanturiers discrets et prudens pour être transportés au delà des mers, je vais uniquement m'attacher à indiquer la conduite des personnes que l'on jugerait convenable d'employer.

Et dabord je pense qu'il serait superflus de faire passer beaucoup de monde en Amérique, puisque l'armement doit se faire Sur l' Ohio Il suffirait donc d'y envoyer six personnes sûres et toutes six capables de jouer six rôles différens. Arrivée à Philadelphie, elles se concerteraient avec notre ambassadeur et les personnes que l'ambassadeur jugerait convenable d'employer, Sur les moyens les plus prompts et les moins dispendieux. D'après un plan formé avec maturité et réflection ces six personnes, et celles que le ministre aurait jugé dignes de leur être adjointes, se rendraient dabord au *fort Pitt*, et delà au Kentucky. Pendant leur séjour à Philadelphie, il serait prudent de paraitre dans l'intention d'acheter des Terres pour s'établir dans les Pays à l'ouest, par là sans donner le moindre ombrage, on pourrait faire tous les achats jugés nécessaires.

Il serait surtout important d'emporter de france une quantité de brevets pour différens grades, tous en blanc, mais d'ailleurs Signé et en règle. à ces brevets il faudrait joindre un manifeste pour les Louisianais qui se distribuerait à mesure que l'on descendrait le fleuve.

[1] Endorsed: "Vers Mars 1793."

La démarche la plus essentielle sera d' étudier et de choisir les personnes que l'on doit initier dans le secret Sur les bords de l'Ohio. Le Citoyen Tardiveau frere[1] du défunt cy devant commandant aux Kaskaskias, peut être d'un grand secours pour connaitre les hommes utiles.

Comme Le succès depend en partie du secret, et de ne rien laisser dans le principe à deviner aux Curieux ; les personnes ou chefs qui seraient initiés, et par conséquent brevetés et chargés de trouver des volontaires, les rassembleraient sous le pretexte de faire des courses contre les Sauvages. On trouve au Kentucky, et dans les autres etablissemens cinquante chefs tous connus par des actions d'éclat, Soit dans la derniere guerre, soit contre les Sauvages. Il y en a certains si habiles à manier l'esprit des habitans, que dès qu'ils parlent d'une Sortie contre les indiens, la jeunesse se précipite de tous cotés sous leurs drapeaux. à la tête de ces flibustiers des Bois, il faut placer le General . . . .[2] qui dans la derniere guerre, enleva entre autres postes, celui de vincennes. Son nom Seul vaut beaucoup de monde, et il n'est pas un Américain qui n'ait la plus grande confiance en lui. Il y a encore à Philadelphie un nommé *Willing*[3] connu également par plusieurs coups hardis tous faits sur le mississipi contre les Anglais.

Les volontaires des pays à l'ouest prévenus par leurs chefs ne seraient longtems sans être prêts ; mais leur ardeur redoublerait considérablement quand on leur annoncerait qu'il s'agit de s'emparer d'un pays soumis à une puissance qui s'oppose aux succès et à la prosperité du leur. alors il n'y aurait qu'un seul cri pour le départ. on ne manquerait pas de leur faire valoir la liberté de leur commerce assurée pour jamais, la grandeur du Butin, la faiblesse de la défense, et les avantages de rivaliser Les bords atlantiques dans l'aprovisionnement des Antilles.

à tous ces avantages il faudrait joindre pour les Américains la libre navigation du mississipi, et même l'espérance de voir la louisiane faire partie de leur République.

Dès que l'on se serait abouché avec les chefs Américains et que l'on verrait la possibilité de la réussite, il serait question de se procurer les embarcations que l'on jugerait les plus necessaires, et les plus convenables à l'opération. il faudrait qu'elles fussent de bonne marche, et Susceptibles de recevoir le Double au moins de monde de ce qui serait employer à ramer afin que les rameurs pussent se relever de six heures en six heures et ainsi marcher jour et nuit. il est surtout important d'avoir d'excellens guides. s'ils étaient rares chez les Américains, on en trouverait abondamment au poste Vincennes et aux Ilinois.

Cependant pour éviter les soupçons que pourraient donner l'équipement des Berges, ou batteaux, il serait à propos de faire avec les chefs de l'entreprise, ou toute autre personne, un grand nombre d'achats simulés

[1] Compare *Report of Historical Manuscripts Commission*, 1896, Clark-Genet correspondence, documents 1, 30, 69.

[2] Evidently George Rogers Clark.

[3] See Winsor, *Westward Movement*, index.

de Tabacs et autres denrées de façon qu'il paraitrait que les Batteaux seraient destinés à les recevoir.

Les provisions de bouche se trouvant à bon compte, il serait facile de se procurer tout ce qui serait necessaire. Pour dire quelque chose de certain sur les munitions de guerre, il faudrait être à Philadelphie, et avoir des renseignemens tres frais Sur le Kentucky. il faudroit savoir si la Poudre que l'on y fabrique est de bonne qualité, et si l'on y trouverait du canon à acheter ainsi que des Pierriers.

Si l'on etait sûr d'arriver Sur la N[le] Orleans, sans que la nouvelle de la descente y eut dévancé l'armement, il n'y aurait aucune nécessité d'avoir du Canon. Dans le cas contraire, il en faudrait. mais l'on pourrait s'emparer de ceux du fort de *l'anse à la graisse*, s'il n'était pas possible de s'en procurer convenablement. on pourrait encore détacher cent hommes qui en trouveraient aux Ilinois sur la partie espagnole.

Cependant j'aimerais beaucoup mieux n'être rétardé aucunement depuis le moment du départ, jusqu'à l'arrivée

Comme l'on ne se sert presque pas de fusils de munition, et que les fusils à deux coups sont préférables pour ces sortes de campagne, je conseillerais d'en embarquer quelques centaines que l'on ferait aisement rendre au Kentucky comme objets de commerce. Ces fusils serviraient à armer, non pas les Américains qui ont tous d'excellentes carbines, mais des français et des Canadiens que l'on recruterait avec facilité

J'oubliais de dire qu'il ne faudrait pas manquer d'emporter un certain nombre de lettres de marque pour corsaires, car dès l'instant que l'on serait maitre du port de la N[le] Orleans, on pourrait faire sortir plusieurs bâtimens armés en course, qui s'enrichiraient bien vîte par de nombreuses prises faites sur les côtes de la *Vera Cruz* et sur celles de Campêche

Du nombre des six personnes qui partiraient de france, il serait urgent d'en faire descendre une, avant même que l'expédition fût à moitié formée. La personne suivant moi, la plus propre à cette manoeuvre serait incontestablement un de mes amis actuellement à Paris, et nouvellement parti du Mississipi. Quoiqu'elle soit au dessus d'une fortune ordinaire, et qu'elle ait femme, elle se consacrerait avec joye au service de sa patrie. Son occupation après son arrivée, serait d'étudier à fond la colonie, et de s'aboucher avec plusieurs habitans de la basse Louisiane, mais principalement de sonder, ou faire sonder la partie de la garnison francaise. il lui serait d'autant plus aisé de jouer son rôle qu'il a dans ce moment un Passeport espagnol, et qu'il pourrait faire passer chez certains habitans toutes les découvertes qu'il aurait faites, découvertes qui seraient très utiles à l'armement dans sa descente.

Il me serait impossible d'établir un juste apperçu des dépenses qu'exigerait cette expédition ; elles ne seraient cependant pas exhorbitantes puisqu'il ne serait pas necessaire d'habiller le monde, et qu'il n'y aurait pas beaucoup d'armes a acheter. L'on serait obligé, par exemple, de dépenser beaucoup en boissons ; car les Américains ne parlent guerre d'affaire que vis a vis d'uue Bowle.

Ce qui doit surtout contribuer à la reussite de l'entreprise, c'est la

plus grande diligence. ainsi donc si Le Conseil la juge salutaire et avantageuse, il ne saurait l'accélérer trop tot. Ce n'est pas non plus la dépense qui doit retenir, puisque la nation y bénéficiera au moins de cent pour un, et que cette Colonie rentrant sous les loix de sa première mere, forcera peut être l'espagne à des armemens nombreux pour garder Le mexique. D'ailleurs Les Louisianais ne sont ni anglais ni Espagnols, ils sont français et mille fois plus attachés à la france qu'on ne saurait exprimer.

Voilà à peu près mes observations auxquelles Les circonstances doivent donner ou plus de force ou du changement. Si je n'ai pas la vanité de croire qu'elles doivent être la Boussole de l'opération, j'ai du moins celle de croire qu'il n'y a personne qui se portera avec plus d'ardeur à servir sa patrie que moi

P^E. LYONNET.

V. BRISSOT TO CITIZEN ———.

(Archives des Affaires Étrangères, Espagne, Vol. 635, doct. 295.)

Citoyen[1]

Je vous adresse Le Capitaine Imlay Americain de L'etat de Kentucky, qui m'a été recomandé par L'estimable Cooper de Manchester, il desiroit s'entretenir avec moi de L'expedition du Mississipi, Il me paroit très propre à vous donner Les renseignemens sur Le maniere de mettre ce plan à execution. Lorsque vous L'aurez entretenu, nous fixerons un jour avec Le Ministre pour avoir une Conference generele sur cet objet. Croyez moi tout à vous

J. P. BRISSOT[2]

le 26 Mars 1793.

VI. LYONNET TO MINISTER [LEBRUN].[3]

(Archives des Affaires Étrangères, Espagne, Vol. 636, folio 37.)

Citoyen Ministre

Le Citoyen Lyonnet a l'honneur de vous exposer que le Citoyen Otto est en possession des renseignemens les plus certains sur l'état actuel

[1] Endorsed: "26 Mars 1793."

[2] In his report on the Girondin deputies, July 9, 1793, Saint Just declared: "L'attention de Brissot s'étendit dans l'autre hémisphère. Brissot dominait le conseil" (Stephens, *Orators of the French Revolution*, II. 487, 232, note), He was influential in securing the appointment of Lebrun to the foreign office and Genet to the United States (Dewitt, *Jefferson*, Paris, 1861, p. 224). He was interested in the commercial possibilities of the Mississippi Valley, and reported the feeling of the West against Spain. See J. P. Brissot de Warville, *Nouveau Voyage dans les États-Unis de l'Amérique Septentrionale, fait en 1788*, Paris, 1791. A translation was published in London, 1792 and 1794. He was designated by the Comité de Défense Générale, on January 25, 1793, to present a report on the possibility of an expedition against the Spanish dependencies (*dans les établissements espagnols*); Aulard, *Recueil des Actes du Comité de Salut Public*, II. 10; III. 82.

[3] Endorsed: "Reçue le 4 avril 1793."

de la Louisiane, les moyens de la soustraire au joug espagnol, et la certitude de la réussite ; Et que le Citoyen Brissot est également au cours de tous ces renseignemens. Ils vous auraient déjà présenté et leur plan d'opération, et les trois personnes qu'ils ont jugé nécessaire de faire passer d'Europe en Amérique pour cette grande entreprise, si la multiplicité de vos occupations ne vous eût empéché de vous occuper de ce projet, et d'y apposer votre sanction.

Cependant les personnes proposées restent dans l'incertitude si cette affaire aura lieu ou non, et n'osent se livrer à aucun genre de vie sans connaitre les intentions du Citoyen Ministre. Il est même à craindre que par un trop grand délai ; l'on n'arrive à l'arriere saison sans avoir fait les préparatifs nécessaires. Cette entreprise n'est pas de celles qui demandent beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent. avec quelques moyens pécuniaires, il est certain qu'elle réussira, et que la france sans exposer une seule tête, portera un coup desastreux à l'Espagne.

Daignez, Citoyen Ministre, dérober à vos occupations, un instant pour sanctionner un projet également glorieux et utile à la france, et croire que la reconnaissance des Louisianais pour le premier Patron de leur liberté sera aussi durable, que votre nom qu'ils se plairont de transmettre à la posterité la plus reculée

P^e. LYONNET.

VII. LYONNET TO OTTO.

(Archives des Affaires Étrangères, Espagne, Vol. 636, folio 101.)

Lyon Le 21 avril 1793

Citoyen

J'ai l'honneur de vous écrire de Lyon au Sujet de l'affaire à laquelle je devais être employé. Dans le cas qu'elle n'aurait aucune réussite, et comme il est tres important que je sache à quoi m'en tenir, je vous prie de vouloir bien m'instruire des évènemens.

Comme Le Ministre doit avoir à sa disposition plusieurs places que je pourais être à même de remplir, je prens encore la Liberté de vous recommander mes intérets. votre affabilité, et les hoñetes, Sans nombre dont vous m'avez comblé, ne me permettent pas de douter de vos intentions bienfaisantes à mon égard

P[e]. LYONNET

[Addressed]
Au Citoyen Otto.
Hôtel du Ministre des
Affaires étrangères
Paris

VIII. LYONNET TO OTTO.

(Archives des Affaires Étrangères, Espagne, Vol. 636, folio 205.)

Lyon le 22 May 1793

Citoyen Otto.

Citoyen

J'eus l'honneur de vous ecrire quelques jours après mon arrivée à Lyon; mais soit que ma lettre ne vous soit pas parvenue, ou que vos occupations ne vous aient pas laissé le loisir de me faire réponse, je Suis encore a savoir sur quel pied se trouve L'opération d'outremer. Je souhaiterais néanmoins bien ardemment savoir à quoi m'en tenir. voilà plus de deux mois que je n'ose me livrer à aucun genre d'industrie, et vous savez quelles sont les dépenses d'aujourd'hui.

Daignez, Citoyen, par une lettre me tirer de cet état de perplexité, et vous m'obligerez infiniment. j'ai reçu une lettre du Capitaine Imlay qui ne m'apprend aucun changement, mais qui ne désespère pas de la reussite.

Il n'y a rien de nouveau dans cette grande ville, ni dans les departemens Limitrophes.

Votre trés affectionné concitoyen

LYONNET

IX. VIEW OF GENET'S CONDUCT.

(Archives des Affaires Étrangères, États-Unis, Vol. 39, folio 144.)

Exposé succinct[1] de la conduite du Citoyen Genet dans les Etats unis de l'Amérique.

Par les Instructions qui ont été données au Citoyen Genet Ministre plénipotentiaire de la République prés des Etats-unis, il lui est particulièrement recommandé,

1° de maintenir et de consolider la bonne intelligence qui subsiste entre les deux Nations;

3° de négocier un *nouveau Traité de Commerce sur des Bases mutuellement avantageuses*;

3° d'engager, s'il est possible, le Gouvernement Américain à *Faire cause commune avec nous*; du moins à nous Fournir des approvisionnemens jusqu'à la concurrence du montant de la Dette Américaine;

4° d'exciter secretement les habitans de l'intérieur de l'Amérique à descendre le Missisipi, et à donner *l'indépendance aux Louisianais*;

5° enfin d'entretenir quelques liaisons avec les Canadiens pour les engager à secouer le joug de la Grande Bretagne.

Les vents n'ayant pas permis au Citoyen Genet de prendre directement la route de Philadelphie, il débarqua à Charleston, dans la Caroline du Sud. Il y Fût reçu avec le plus vif empressement et les acclamations plus Flatteuses. Un Ministre de France décoré du beau titre de Républicain, et joignant un extérieur agréable à de *grands talens populaires*, ne pouvait l'être autrement.

Mais ce brillant accueil parait dès le commencement avoir ébloui le

[1] Endorsed: "sans date, vers Octobre, 1793."

Citoyen Genet. se livrant sans réserve au zèle ardent qui l'anime, il interpréta trop Favorablement les témoignages d'attachement dont on le comblait à l'envi. Eloigné de deux cent lieues du siége du Gouvernement, n'etant pas encore reconnu comme Agent public, et ayant sous les yeux la proclamation de Neutralité du Président des Etats-Unis, il Fit *armer de son autorité privée quatre Corsaires* pour tomber sur tous les Batimens Anglais qui se trouvaient dans les ports voisins, ou dans celui de Charleston. Il distribua pour cet effet les Lettres de marque qui lui avaient été remises en blanc par le Ministre de la Marine, mais dont suivant l'esprit de ses Instructions, il *n'aurait dû se servir qu'après avoir obtenu l'assentiment du Gouvernement Américain.* Ces Corsaires Firent bientôt des prises, et repandirent la consternation dans tous les ports.

Sur toute la route, depuis Charleston jusqu'à Philadelphie, le Citoyen Genet Fut traité avec la même distinction. Les Fêtes, les adresses marquaient par tout l'epoque de son arrivée. *Ses manieres insinuantes,* SON ELOQUENCE, lui attiraient les applaudissemens de tous les amis de la France. Un cortège nombreux de Citoyens de Philadelphie vint le recevoir a 4 milles de la ville, et le conduisit en triomphe à son logement. Les adresses patriotiques, les réponses brûlantes se succéderent rapidement ; et un Spectateur peu instruit, aurait cru que Genet *allait gouverner,* et non négocier avec les Chefs des Etats Unis.

Washington le reçut avec cette *gravité* que donne l'habitude de diriger les affaires d'un peuple libre. Le sang froid de Jefferson et des autres officiers du Gouvernement, également circonspects et surveillés de prés par les Ministres des puissances coalisées, contrasta etrangement avec les effusions de joye sincères d'une portion du peuple Américain. Etonné de cette conduite, Le Citoyen Genet l'attribue à l'aristocratie du Gouvernement qu'il accuse entre autres d'avoir reçu une lettre de recommandation du pretendu Regent de France, en Faveur de Noailles.

pour expliquer la conduite de Washington et la méprise de Genet, il convient de Faire connaître la situation actuelle des partis dans les Etats unis.

Le Congres qui pendant la Révolution, avait été le centre des opérations les plus importantes, tomba dans *le mépris* tout de suite après la paix. Insensiblement chaque Etat se remit en pleine jouissance de sa Souveraineté, La Confédération n'existait plus, et l'on était à la veille d'une guerre civile.

En 1788, on adopte une nouvelle Forme de Gouvernement composé d'un président, d'un Sénat, et d'une Chambre de Représentans. Ceux qui soutenaient cette nouvelle Forme de Gouvernement, Furent appellés Fédéralistes, et leurs adversaires antifédéralistes. Les anciens Torys et les Quakers joignirent les Fédéralistes, et leur donnerent une grande majorité. Les *Antifédéralistes se soumirent insensiblement.*

L'arrivée du Citoyen Genet *parait avoir réveillé le zèle de ces derniers.* Ce Ministre voyageant précisement à travers les Etats où ce parti est tres nombreux, se fit illusion sur le caractère véritable du Gouvernement Américain : il crut voir un germe de Révolution où il n'y avait réelle-

ment que quelque mecontentement, et beaucoup de jalousie. Il se considérait comme soutenu par le peuple contre le Gouvernement même. C'est dans cet esprit qu'est conçue sa derniere dépêche, N° 4.

D'après cette Dépêche, les armemens continuaient. Sept Corsaires étaient déja en mer; et pour achever de *violer la neutralité des Etats unis, Genet préparait* à Philadelphie une expédition *par mer contre la Nouvelle-Orleans.*

L'egarement de ce Ministre est d'autant plus étonnant qu'il aurait dû savoir que le Gouvernement Seul, et non une portion du peuple qui le Flagornait, pouvait lui procurer les avantages qu'il etait chargé de solliciter; que les Chefs du Gouvernement ayant été unanimement élus par le peuple, *au mois de Novembre dernier*, devaient jouir de la confiance entiere de la majorité de la Nation; et qu'en S'avisant de lutter contre *ce Gouvernement*, il attaqua la Nation elle-même.

Il résulte de ces observations que, par un zèle trop ardent, le Citoyen Genet a mis le Gouvernement Américain dans la necessité de traiter avec Froideur le Représentant de la République Française; *de désavouer en Angleterre les mesures hardies prises par ce Ministre ; et de neutraliser tellement le territoire des Etats Unis*, qu'il est à craindre que nous ne puissions plus tirer autant de Subsistances qu'autrefois de ce pays là.

Les amis du Citoyen Genet ont Fait publier dans les gazettes de Philadelphie que ce Ministre n'a agi que d'après les *Instructions du Conseil Exécutif de France.* Il importe à la République de désavouer Formellement cette assertion, et de déclarer au Gouvernement des Etats-unis que Son Ministre, entraîné par un zèle indiscret, a outrepassé les pouvoirs qui lui ont été donnés.

Il est vraisemblable que des mal intentionnés, mieux instruits que le Citoyen Genet de l'esprit véritable du peuple Américain, *l'ont entouré à dessein d'une fausse popularité pour le rendre désagréable au Gouvernement.* Ce Ministre a été trop ardent, mal conseillé, et ébloui par l'accueil qui lui a été Fait: mais il parait que ses intentions sont très patriotiques; L'engouement même du parti dans *lequel il s'est jetté, peut être utile à la chose publique.* Ce parti est celui des *Républicains les plus chauds*, de ceux qui sont réellement dévoués à la France, et prêts à tout sacrifier pour elle. Il parait d'après cela, *qu'il serait impolitique de rappeller le Citoyen Genet*; *mais il est instant de contenir son caractère impétueux, de lui prescrire la conduite la plus mésurée* envers le Gouvernement, *et de le mettre sur la voye de gagner sa confiance.*[1]

[1] The fall of Genet may have been related to that of the Girondins in general. On October 11, 1793, the Committee of Public Safety ordered four commissioners to replace Genet. Brissot, to whom, with Lebrun, Robespierre attributed the appointment of Genet, was guillotined, October 31, 1793. The instructions for the new commission to America were approved by the Committee of Public Safety, November 15, 1793, and two days later Robespierre reported to the National Convention as follows:

"Par une fatalité bizarre, la République se trouve encore représentée auprès d'eux par les agents des traîtres qu'elle a punis. Le beau-frère du Brissot est le consul général de la France près les Etats-Unis. Un autre homme, nommé Genest, envoyé par Lebrun et par Brissot à Philadelphie en qualité d'agent plénipotentiaire, a rempli fidèlement les

X. BARLOW AND LEAVENWORTH, PLAN FOR TAKING LOUISIANA.[1]

(Archives des Affaires Étrangères, Espagne, Vol. 636, folio 391.)

Plan pour prendre la Louissane, sans couter rien à la nation.

La colonie de la Louissiane, bornée au midi par le Golphe de Mexique, a l'orient par le fleuve Mississippi, s'étend sur un excellent et vaste territoire parfaitement situé pour aprovisioner nos iles de tonte éspéce de vivres et de bois. Cette Colonie fut établie par les françois. Les habitans, quoique peu nombreux, étoient heureux par la perspective d'un grand succès lorsqu'un de nos derniers tyrans les vendit au despote d'Espagne, reduissant ainsi un peuple paisible et laborieux à un cruel ésclavage.

Rendre ce people à la liberté en lui donnant la consistance politique d'une colonie francoise, seroit non seulement une action d'humanité, mais cette operation procureroit d'immenses avantages a la nation entiere; tandis qu'elle donneroit un grand exemple a ses voisins dans le Mexique et la Floride, exemple qui banneroit bientot le despotisme espagnole de toute l'Amerique meridionale.

les avantages immediats pour la France seroient

1° la facilité d'aprovisioner ses iles de toute éspéce de vivres et de bois de construction. Cette resource est singulierement necessaire dans ce moment, après les horribles devastations qui sont arrivées dans ces iles, et surtout pendant que la navigation de l'ocean atlantique est devenue tres hazardeuse par l'effet de la guerre.

2. Quand la france aura besoin de bled et de farine, la navigation du Mississippi offre le moyen de se les procurer à beaucoup meilleur marché que dans les Etats unis. Les etablissemens florissans sur l'Ohio et le Missisippi en ont fertilisé les bords. les recoltes y sont abondantes; et la nouvelle Orleans, ville principale de la Louissiane, sera un immense entrepôt, d'où la navigation à l'Europe est aussi facile que d'aucun port de l'Amerique

3° Les bois de construction se trouvent en abondance dans la Louissiane,

vues et les instructions de la faction qui l'a choisi. Il a employé les moyens les plus extraordinaires pour irriter le gouvernement américain contre nous; il a affecté de lui parler, sans aucun prétexte, avec le ton de la menace, et de lui faire des propositions également contraires aux intérêts des deux nations; il s'est efforcé de rendre nos principes suspects ou redoutables, en les outrant par des applications ridicules. Par un contraste bien remarquable, tandis qu'à Paris ceux qui l'avaient envoyé persécutaient la société populaire, denoncaient comme des anarchistes les républicains luttant avec courage contre la tyrannie, Genest, à Philadelphie, se faisait chef de club, ne cessait de faire et de provoquer des motions aussi injurieuses qu'inquiétantes pour le gouvernement. C'est ainsi que la même faction qui en France voulait réduire tous les pauvres à la condition d'ilotes et soumettre le peuple à l'aristocratie des riches, voulait en un instant affranchir et armer tous les nègres pour détruire nos colonies."

See Archives des Affaires Étrangères, États-Unis, Vol. 39, folios 159, 255; and De Witt, *Thomas Jefferson* (Paris, 1861) 224, 557–559; Buchez et Roux, *Histoire Parlementaire*, XXX. 232, 233; and Stephens, *Orators of the French Revolution*, II. 487, 568.

[1] Endorsed: "3 frimaire 2e An. R. 17 fm 2e An. Espagne" [November 23, December 7, 1793].

sur tout l'éspèce nommée le *chêne vif* qui est plus durable et plus recherché qu'aucun bois d'Europe pour la construction de vaisseaux. Les autres objets necessaires à la marine, tels que le goudron, la poix, le chanvre, forment une branche considerable d'exportation du Mississippi et de l'Ohio, La colonie seule de la Louissiane est en etat de fournir dans ce genre plus qu'il ne faut pour toutes les marines de l'Europe. un autre objet, plutot de luxe que de necessité, mais qui est tres considerable dans le commerce c'est le *tabac*. Il est bien connu que les terres de l'Ohio, du Mississippi, et surtout celle de la Louissiane, sont meilleures qu'aucunes autres en Amerique pour cette denrée. Les terres de Virginie et autres anciennes provinces commencent à s'épuiser trop pour cette culture; et la nouvelle Orleans doit ètre naturellement le magazin, d'où le tabac peut se distribuer à toute l'Europe.
4° Cette ville sera en même tems le plus grand entrepôt de l'univers pour les marchandises venant des manufactures de France. Si elles n'y sont pas frappées de droits d'entrée, les negotians de l'Ohio les prendront pour toutes les contrées occidentales des Etats unis.
5° À la fin de la guerre actuelle en france, la foule immense de nos militaires rentrera dans leurs foyers; et quoique nos armées soient generalement composées de bons citoyens, l'effet naturel d'une vie militaire est de rendre les hommes oisifs ou inquiets. la République voudra sans doute recompenser ses soldats par d'autres gratifications que leurs salaires journaliers. Ne seroit il pas très avantageux de pouvoir leur ouvrir une contrée favorisée de la nature? là ils trouveroient une occupation douce en cultivant un sol qui sera leur proprieté, et en montrant un exemple de liberté à leurs voisins les espagnols. une telle operation seroit également avantageuse à la mere patrie et à ces braves guerriers qui sont les objets de sa tentre sollicitude

La force espagnole à la nouvelle Orleans, au Nouveau Madrid, et autre postes de la Louissiane, n'est, dans ce moment, que peu considerable; mais il est possible que bientot elle soit augmentée; parceque ce gouvernement, jaloux et despotic, voudra s'assurer les avantages d'une colonie si attrayante. il ne peut ignorer d'ailleurs que les habitans (qui sont presque tous françois) voudroient secouer le joug espagnol, qu'ils soupirent pour la liberté, et que leurs cœurs reclament l'identité politique avec leur mere patrie. Il est donc urgent de frapper rapidement et sécrétement le coup qui renversera le despotisme espagnol dans la Louissiane, et de prendre possession de la Colonie au nom de la Republique françoise.

Pour cet effet, nous soussignés proposons au Comité de Salut Public, les articles suivans
1° Nous recevrons des commissions suffisanes pour organiser une force armée de deux mille hommes. Dans les commissions l'objet de l'expedition sera expliqué, mais les noms des officiers seront laissés en blanc pour y etre inserrés par nous en Amerique.
2°—à nos frais nous equipperons, armerons, payerons et conduirons cette force, avec laquelle nous prendrons possession, au nom de la République françoise de la colonie de la Louissiane, et nous la lui conserverons en attendant les ordres ulterieurs du gouvernement.

3° Les propriétés de tous les individus, habitans de la dite colonie (les officiers du gouvernement espagnol seuls exceptés) seront sacrées dans les mains des proprietairs actuels, et leurs personnes protegées.
4°—Toutes les propriétés appernantes [appartenantes] au Gouvernement espagnol, tant en terres qu'en meubles, seront à nous, pour etre distribuées aux entreprenneurs et aux troupes, suivant la convention qui sera faite entre eux avant l'expedition.
5°—le gouvernement interieur de la colonie sera établi sur les principes républicains de la constitution francoise. ses reglemens exterieurs pour le commerce seront conformes à ceux des autres colonies françoises. Mais il est convenu, que ni la France ni la colonie ne pourront mettre obstacle a la libre navigation du Mississippi, ni des autres fleuves qui tombent dans le golphe de Mexique
6°—Si contre tout attente, il arrivoit qu'a la paix qui terminera la guerre actuelle, la france cèdât à l'Espagne, ou à toute autre puissance, la colonie de la Louissiane, alors les entreprenneurs et leurs associés seroient remboursés par le gouvernement françois pour les depenses de cette entreprise

JOEL BARLOW
M LEAVENWORTH.

ce 3 Frimaire
l'an 2 de la République

Paris, Maison de Bretagne—
Rue Jacob—

Forme de la Commission

Liberté *Egalité*

Au nom de la République françoise

Le conseil exécutif provisoire, en consequence des déliberations prises par le comité de salut Public de la Convention Nationale, autorise et commet N
pour qu'il leve une force suffissante, qu'il commette les officiers nécessaires pour la commander, et qu'il se procure toutes munitions et approvisionnemens nécessaires à l'attaque et à la prise de la colonie espagnole la Louissiane; le tout aux frais de la compagnie qui s'offre d'en faire les avances; le chargeant par les presents de prendre possession de cette colonie *au nom de la République françoise*, de donner ensuite toute protection aux habitans de cette colonie qui se seront soumis; de traiter selon les lois de la guerre tout ce qui resistera, de se concerter avec les commissaires civils nationaux qui pourront ètre nommés pour l'inventaire de toutes les proprietés appartenantes au gouvernement espagnol, les conserver, ainsi que la colonie, au nom de la république, jusqu'à des nouveaux ordres, et selon les conditions arrétées par le comité de salut public et le conseil exécutif provisoire avec les citoyens qui se chargent de faire toutes les avances de cette entreprise

XI. LACHAISE TO PELEY.[1]

(Archives des Affaires Étrangères, États-Unis, Vol. 43, folio 194.)

Auguste lachaise[2] Creol de la Louisiane Capitaine au 92e regiment Envoyé par le ministre plenipotentiaire de la République auprès des Etats Unis, Dans l'etat du Kentuky pour y cooperer avec le citoyen Michaux agent de la republique au Succès de l'expedition projettée Contre les Espagnols de la louisiane, Et fait chef de brigade, dans la legion . . . . revolutionaire du Mississipi

1re preuve a l'appuy de ce que j'avance dans le 1er paragraphe

1ere

Les Certificats des generaux Lavaux et lasalle, et des officiers de mon Corps, les passeports des Commissaires Civils, prouvent mon grade et ma conduite militaire, et mes pertes, et les raisons imperieuses qui m'ont forcé de quitter St Domingue

Au Representant Du peuple Peley Membre du Comité de Salut public, Et Chargé des Affaires de la Commission des relations Extérieures

Citoyen

Le 7. Aout 1793 (vieux Stile) apres avoir perdu dans l'Incendie Du Cap. tous mes Effets, mes brevets et Etats de Services, mes autres papiers, ma fortune Enfin, je partis de St Domingue pour aller aux Etats unis, retablir m'a santé, ruinée par quatre ans d'activités dans une guere s'i longue, si mal dirigée, Et s'i Destructive, Et par les maladies Suittes inevitables de Mes fatigues Exéssives, Sous cette zone Brulante Et . . Meurtrierre.

Après une traversée tres longue, Et tres dur ou je Me vis Enlever par les Corsaires des issles de la providence, Mes armes, Et le foible Numeraires, que je tenais de la Générosité de mes Camarades, j'arrivai à Newyork le 2. 7bre 1793. le Ministre plenipotentiare de la republique S'occupoit alors de l'Exécution du vaste plan D'une Expedition, contre la floride, Et la louïsiane, es Certificats que je lui présentai, m'a qualité de louïsianais, l'exactitude Des renseignemens que je lui donnai, Sur les localités de Ces deux provinces, Et les dispositions, de

[1] Endorsed "Reçu le 10. Plu. [January 29, 1795]. Enreg. No 447. Renv. le 11 dud."

"Citt Campy. à joindre aux pieces données depuis par la Chaise d'après la demande qui lui en a été faite par Boisgerlier / Cit. quivel—chercher dans la correspondance des renseignements Sur *la chaise* en ecrire, s'il y a lieu, à la comon de la mar. distinguer sa demande d'emploi de celle d'une indemnité pour son compagnon et remettre au cit. derville la partie de travail à faire à ce Sujet. Renvoyé au Commissaire des relations Exterieures pour donner son avis 9e pluviose. l'an 3e de la R. une et indivisible Vetel."

[2] See *Report of the Historical Manuscripts Commission*, 1896, Clark-Genet documents 12, 59, 65, 73, *et passim*, and Gayarré, *Louisiana under Spanish Domination*, 341; Martin, *Louisiana*, II. 123; *American State Papers*, For. Rel., I. 455; *American State Papers*, Misc., I. 931; Marshall, *Kentucky*, II. 117.

leurs habitans, En faveur de la république le determinerent, à m'envoyer Dans l'Etat du Kentuky, pour y Cooperer avec l'agent Michaux[1] au Succès de cette Expedition, je partis le 2. 8bre avec le Citoyen le paux[2] mon guide, Et la Citoyen Genioux, que je Crus devoir associer à mes fatigues, Et à Mes Dangers, Dans ce penible Et perillieux voyage; ce traitre[3] m'abandonna un mois après, pour Suivre, une Vingtaine D'Emigrés qui Se rendoient a la Nouvelle Orléans, pour Se joindre, a Cinq ou Six Cent aristocrates que reçoit Et paye au poids de l'or, le gouverneur de la louisiane; genioux a reçue Depuis le prix de S'a trahison, arreté Comme espion, Et comme mon agent, il a été Envoyé aux Mines; Lorsque je partis de Newyork, il ne fut pas question, Entre le Ministre, Genet Et moi, D'appointemens Et de rang[4] Je N'ambitionai que la gloire de Briser les Chaines de mes Compatriotes; devenir le liberateur de mon pays eût Eté mon plus beau titres, S'a reconnaissance Et Son Bonheur Eussent fait m'a plus douce recompense; je partis avec cent pistoles, Sommes Suffisante a peine pour payer, les frais D'achat de chevaux, Et Des vêtemens D'hivers, Et les dépenses de M'a routte; j'arrivai au Kintuky le 20 X^{bre} Sans un Sol; l'agent Michaux, mon unique resource dans ce pays inconu pour moi, venois de le quitter, pour ce rendre à philadelphie; je me trouvai donc l'agent principal de la république. auprès de cet Etat; je Crus ne pas devoir quitter mon poste jusqu' a Nouvel ordre, j'avais Des raisons plus puissantes que le Citoyen Michaux, pour y rester tres ferme et tres actif; pour Suivre les opperations qu'avait Ebauché cet agent; il falloit de l'argent qu'il n'avoit pus se procurer, j'en avois Besoin pour payer mes Dépences de premieres nécéssité, les fraix de mes Voyages, Et pour Soutenir m'a réprésentation; j'avais Sauvé des mains Des Corsaires 2500+ En traittes Sur le tresor National, fruit De quatre années de Service à St Domingue Et De nulle Valeur dans le Continent, je les proposai a un holandais Calculateur,[5] il les acheta pour le prix de 500+ Cette

2e preuve
Du 2me paragraphe

L'ordre de genet, sa lettre à l'agent Michaux, le Certificat Du Capitaine qui m'a Conduit à newyork, le reçu de genioux pour les avances que je lui ai fait dans notre voyage, celui des hollandais acquereur de mes traites, le Certificat à l'appuy de ce recu du general Clark et des officiers francais servans dans la legion; mon brevet de chefde brigade, sont les titres et les droits que je fais valoir, pour obtenir mes appointemens, depuis le 1er 8bre jusqu'au 20 juillet, epoque de mon retour a philadelphie; et les indemnités que le Comité jugera Convenable de m'accorder

[1] See Clark-Genet correspondence in *Report Historical MSS. Com.*, 1896.

[2] De Pauw; see documents 4, 12, 73, et passim, *Report of Historical Manuscripts Commission*, 1896: Correspondence of Clark and Genet.

[3] See *Report Historical Manuscripts Commission*, 1896, Clark-Genet documents, 12, 26, 43.

[4] Contrast De Pauw's statement in document 73, *loc. cit.*

[5] Compare De Pauw, *Report of Historical Manuscripts Commission*, 1896, p. 1103. He says he paid Lachaise seventy-five dollars for assignats which amounted to three hundred and seventy-five dollars.

foible mais tres précieuse Somme, dans un pays ou tout est a un aussi Bas prix, Me fournit les moyens de Subsister, Et de Voyager pour le Succé de m'a mission, jusqu'a Ce que jeusse Etabli le Credit de la republique Et inspiré par m'a Conduitte Et mon zèle l'interet Et la Confiance Generale;

3.eme preuve au 3.eme paragraphe

Je prouve tout ce que j'y avance par les adresies des Sociétés democratiques et les lettres des officiers superieurs de la legion; et du general Clark, par les avis recus des natchez et de la louisiane superieure, Consignés dans deux lettres de rigo,[2] habitant des illinois Americains, par la proclamation tres curieuse du gouverneur de la louisiane par la lettre de mon rappel par le ministre fauchet, et par le passeport du consul de Baltimore

Je fus assés heureux pour y parvenir, j'en apporte des preuves Satisfeisantes pour la republique, Et flatteuses Et honorables pour moi; Dans les Differentes addresses de Sociétés democratiques[1] Et des principaux Caracteres de cette Contrée; lorsque je partis de Newyork quelques Colons. . . aristocrates officieux, informerent le Ministre espagnol de mon départ, Et du Sujet de m'a mission, un aviso Et mon Signalement, Et Celui de mes Compagnes de Voyages; furent Expédies au gouverneur de la louisiane; Nous fumens tous dénoncés au Gouvernement des Etats unis, aussitot, leur president Envoya des ordres, aux gouverneurs des Etats de l'oüest, de prendre les mesures les plus Sevéres Contre Nous, les proclamations du president, injurieuses pour la peuples du Kintuky Et du Cumberland, Et celles de quelques gouverneurs, de Ces Etats n'empecherent pas mes progrées auprès d'un peuple qui connoit Ses droits, Et qui Veut en joüir à quelque prix que ce soit; qui depuis Dix ans Sollicite en vain Son Gouvernement qu'il appelle pusillanime Et partial de lui faire obtenir des Espagnols le droit Naturel Et Consenti, par les traités, de la libre Navigation du Missisipi; Et qui se regarde déja comme lié par les nœuds de fraternité, d'alliance, Et de Commerce avec les louisianais devenus français, Et français libres, Soit par le droit De Conquête, ou de revendication, de la part de la republique française; lorsqu'elle Dictera Ses loix aux puissances Ennemies Usurpatrices ou acquisitrices des cidevant possesions françaises. Sur le seul credit de la republique, Nous lévames facilement une légion Composée de 2000 mil[3] Kentukais de 900 français, des Etablissemens De l'Ohio, Et des illinois americains, nous gagnâmes les Sauvages Stipendiés par les Espagnol Et Envoyés à l'embouchure De l'ohio,

[1] Compare *American State Papers*, Misc., I. 931, for action on Lachaise's farewell address to the Democratic Society of Lexington; see also Marshall, *Kentucky*, II. 117; and document 46, *Report Historical Manuscripts Commission*, 1896, p. 1056.

[2] Vigo?

[3] *Sic.* Compare document 56, *Report of Historical Manuscripts Commission*, 1896, p. 1072, and citations there. Clark's claims asked pay for a captain, lieutenant, and one hundred men for two months. In document 68, G. R. Clark (November 2, 1795) says:

pour nous arreter dans Notre marche; la Société Démocratique de l'Exington Sur le Cautionnement du General clark nous avoit fourni les provisions de Bouche Et de guere, Et les Batteaux de transport nécéssaires; tout Etoit prés, le rendés-vous l'ordre General de départ Etaient donnés les troupes de tous les Cantons Etaient En marche, tous Brulants D'impatience de Si joindre aux français de la louisiane Superieure qui N'attendaient que leur arrivé pour porter les premiers coups à leur tyrans. la proclamation du Ministre fauchet, Et l'ordre officiel que je reçus de lui, de suspendre toutes operations relatives à L'Expédition, detruisirent Nos plus cheres Esperances. Nous confediamens[1] toutes les trouppes mécontente Et déséspérés; Et je me vis privé de L'espoir Si flatteur dêtre le libérateur de mon pays, Et le Vengeur De mes Compatriotes, De mon ayeul, Et de mes freres, Victimes, Des Cruautés du Barbare, orelli,[2] Et de leurs dévoüémens a la Mere patrie; C'est ici le moment de dire que nos disposition, nos preparatifs, Et nos dépenses au Kintuky n'ont pas Eté infructueuses pour la republique; Elles ont Coutés chers à l'espagne; le gouverneur de la loüisiane En a Eté Si allarmé qu'il a Depensé plus de Six Million,[3] En six mois, En hérissant de forts Et De Canons la nouvelle orleans, Et En couvrant le Missisipi de Chaloupes Canonnieres, Et de galérés; les premiers ont Eté dégradés Et ruinés par les pluyes, Et les dernieres Submergées par les ouragans du mois D'aoust; En soudoyant Et fort cher une troupe d'aristocrates, Et les Citoyens de Couleur libres, qu'il a Séduis Et Egaré, En achetant d'avance, et payant Comptant, pour le Compte de Son Maitre, les recoltes des habitans Des Natchés, Et Des autres quartiers dont il n'avoit pas Voulu donner un Sol les années précédentes

"I think it unnesisary to inclose a Return of the Recruits as they ware (except one Company) never Calld to the field." Compare *St. Clair Papers*, II. 321, and Winsor, *Westward Movement*, 539.

[1] Congédiames (?)

[2] O'Reilly. Lachaise's grandfather was the king's *commissaire ordonnateur* in New Orleans. See Gayarré, *Louisiana under Spanish Domination*, 341, and Martin's *Louisiana*, II. 123.

[3] In September or November, 1795, Carondelet, governor of New Orleans, wrote to Alcudia comformably to the royal order of March 4, 1794, that $294,562 had been spent since 1791 in putting the provinces on a defensive basis. The sums paid to troops amounted to $174,695; the $294,562 were expended for fortifications; Indian cessions; supplying galleys for the Mississippi; opposing Bowles and Clark; negotiations with Kentucky; construction of the canal to the St. John (Carondelet Canal), etc. See Draper Collection, 41 Clark MSS., 198, and AMERICAN HISTORICAL REVIEW, II. 474 (April, 1897).

Je pris donc a regret la route pénible Et perilleuse de Philadelphie à travers des désérts inféctés de Barbares Sauvages avec mon fidel Compagnon D'infortune ; le Major fulton.[1] J'i arrivais le 20 juillet 1794, je fis un Raport de m'a Mission au Ministre fauchet, je lui donnai un memoire Sur les localités le caractere les Meurs Et les disposition favorables a la republique, Des habitans des pays que je venais de parcourir ; il jugea à propos de me faire passer En france avec le Major fulton ; Nous regardant comme tres utile a la republique, s'i Elle adoptoit un nouveau plan D'Expedition dont les opérations seroient, Dirigées Contre les espagnols des deux florides ; le Citoyen fulton a habité trois ans parmi les Sauvages de cette Contrée, il a Sur eux la plus grande influence, il parle leurs langage Et Connois parfaitement le pays, il pouroit Servir D'interprete Et de guide, il Seroit un Exelent recruteur parmi Les Sauvages, Et les americains qui forment la majorité Des habitans de la floride ; quand à moi j'ai Sur les localités de ce pays les Connoissance qu'a put me procurer un an de sejour à la Mobile, Et à pensacole, Dont j'ai fait les Campagnes Et les Sieges En 1780 Sous le general espagnol Galvès. J'appuie auprès du Comite les justes reclamations du Major fulton devenu aujourd'hui un des déffenseur de la republique ; il Subsiste à mes dépends depuis le 2. Brumaire[2] Dernier, Epoque de Notre arrivée En france ; il S'est acquis des droits à la justice Et à la bienfaisance Nationale par l'abandon qu'il a fait de Ses grandes proprietés dans la floride au tyran Espagnol lors quil Exigea le Serment De fidélité, Contre la republique française ; Des habitans de cette province Et de la Louisiane ; je rappelerai aussy l'attention du Comite Sur la dêtte Contractée au nom De la republique, avec les fournisseurs du Kintuky; le General Clark, s'en est rendu Caution, il a Eté En outre par son grade de General En Chef De l'Expédition Entrainé à Des dépénces Extraordinaires, il reclame des indémnités qu'on ne peut lui refuser

4e. preuve du 4e. paragraphe

la lettre du 20. fructidor du Ministre fauchet prouve notre mission en france etablit nos titres et nos droits, et legitime la demande que je fais au Comité au nom du Citoyen fulton et au mien, d'une paye et d'une subsistance quelconque, et d'etre mis a même le plutot possible dans quelque grade que ce soit, de rendre de nouveaux services a la republique.

le ministre fauchet doit avoir ecrit, à la commission des relations exterieures, sur les creances des fournisseurs du Kentuky et sur les reclamations du general Clark dont je presente les memoires et les lettres.

Je demande de plus le remboursement des avances, que j'ai fait au Citoyen fulton, depuis trois mois—elles Se montent a Sept Cens et quelques livres

a paris ce 28 Nivose de l'an 3eme. de la republique une et indivisible.[3]

AUGUSTE LACHAISE.

C. D. hôtel D'Angleterre Rue Montmartre.

[1] See *Report Historical Manuscripts Commission*, 1896, Clark-Genet correspondence, documents 51, 52, 58, 59, 61, 63, 64, 65, *et passim*.

[2] October 23, 1794

[3] February 16, 1795.

XII. COMMISSION OF FOREIGN RELATIONS TO LACHAISE.

(Archives des Affaires Étrangères, États-Unis, Vol. 43, folio 318).[1]

Paris le 17 Ventôse An 3e de la Rique [2]

La Cõission des Rel. Exterieures
au Cit. Auguste Lachaise
Rue Montmartre
Hôtel D'Angleterre

Tu as adressé, Citoyen, le 28. nivose dernier au Représent Pelet membre du Comité de Salut Public, une petition dans laquelle tu rendois compte de la Mission dont tu avois été chargé dans Kentukey, et dit mouvemens que tu t'étois donnés pour assurer le Succès de l'Expédition projettée par Genêt Contre la floride et la Louisiane. tu terminois en demandant.
1° de l'emploi tant pour toi même que pour le Major Américain fulton, qui après t'avoir accompagné dans tes voyages en Amérique, t'a suivi en france.
2° le remboursement de diverses sommes, dont tu as joint l'Etat à ta petition, lesquelles forment un total de 8350+.

La Commission des Relations Extérieures appellée a donner son avis sur ces reclamations, a remis son travail, le 26 Pluviôse et le 5 du Courant, le Comité de Salut-Public a rendu la décision Suivante:

"Deliberé et accordé la Somme sur les fonds Secrets à titre
"d'indemnité.

C'est à la Commission des Relations Extérieures que tu devras t'adresser pour jouir de l'effet de cette détermination.

[1] Endorsed: "Relations Extérieures, Troisieme Bureau."
[2] March 7, 1795. See the previous document, and États-Unis, Vol. 43, folio 191.